

Ce qui va se passer à Sydney-Nord ne sera attribuable à aucune mesure prise par l'entreprise privée, mais à la ligne de conduite adoptée indirectement par le gouvernement, par l'entremise du National-Canadien, peu importe le terme employé, mécanisation, évolution technologique ou autre. Ce mode d'action aura de profondes répercussions sur les intéressés. Il me semble que le gouvernement pourrait trouver un moyen quelconque de venir en aide à ces travailleurs, un mode d'assistance du genre de celui qu'on a employé à l'égard des ouvriers de l'industrie automobile.

Plus loin, on peut lire dans la brochure en question, sous le titre «Quels sont ceux qui y ont droit?» le passage suivant:

Tout ouvrier de l'industrie de l'automobile ou de pièces d'automobiles, qui compte dans ces industries au moins trente semaines d'emploi au cours des cinquante-deux semaines antérieures à son congédiement et qui a droit aux prestations d'assurance-chômage. La Commission d'aide à la réadaptation, établie par le gouvernement pour s'occuper des problèmes de transition des ouvriers et des fabricants, devra estimer qu'un nombre suffisant de travailleurs d'une compagnie ou d'une usine auront été mis à pied pour une période d'au moins trente jours et que cette mise à pied est attribuable à un arrêt ou à un ralentissement de la production ou de l'activité de la compagnie ou de l'usine, par suite de l'application de l'accord canado-américain sur l'industrie automobile.

Nous pourrions remplacer les derniers mots par ceci: «causés par l'initiative du gouvernement, prise par l'entremise du National-Canadien, au port de Sydney-Nord». Le ministre pourrait peut-être étudier ce problème et tenter de prendre, à l'égard de ces employés, des dispositions s'inspirant par exemple du programme d'assistance provisoire.

Comme je le disais tantôt, le ministre a une nouvelle définition du mot «économie». Le *Post* de Cap-Breton du jeudi 28 octobre cite certaines de ses déclarations en y joignant sa photo, alors qu'il était ministre du Travail, ainsi que la photo de deux candidats libéraux de l'île du Cap-Breton. Ces derniers regardent le grand ministre comme s'il était la réponse envoyée par Dieu aux femmes canadiennes ou quelque chose de ce genre. De toute façon, on l'admire beaucoup. Je dois dire, toutefois, que les travailleurs qui seront touchés n'admirent pas beaucoup le ministre à l'heure actuelle. Que l'honorable représentant prenne des mesures positives en plus de celles qu'on a annoncées. Nous savons qu'un comité a été constitué, que M. Ron Kay a été nommé coordinateur. Il faudra tout de même un certain temps avant que ce changement se fasse sentir.

L'honorable représentant nous a déjà dit que le *Prinz Bertil* qui fait la traversée entre le Danemark et la Suède pour l'un des pays

[M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria).]

scandinaves a été acheté par le ministère des Transports. Voudrait-il dire au comité si ce bateau sera mis en service tel quel ou s'il sera envoyé à *Marine Industries*, à Sorel, avant d'entreprendre son nouveau service? Dans le drier cas, les travaux se monteront-ils à la somme établie préalablement ou bien trouverons-nous que les frais de réparation du *Prinz Bertil* s'il n'a pas été rebaptisé...

**L'hon. M. Pickersgill:** Ce bateau a été rebaptisé; son nouveau nom est le *Leif Eiriksson*.

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Je suis très heureux de l'apprendre. Tant que nous ne l'appelons pas le *Jack Pickersgill*, je suis très heureux.

**L'hon. M. Pickersgill:** Vraiment, nous avons songé à l'appeler le *Robert Muir*, mais la sagesse a prévalu.

**M. Knowles:** Qu'est-ce que c'est? Un trois-mâts?

**Une voix:** Une marie-salope?

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Je prise beaucoup ces interpellations. Elles sont très intéressantes.

Comme je l'ai dit au début, vu que c'est aujourd'hui la Saint-Valentin, le ministre aura sans doute de bonnes nouvelles, même des cadeaux, pour les travailleurs touchés à Sydney-Nord. Quant au bateau, tant qu'on ne l'appellera pas le *Jack Pickersgill*, tout ira bien. «*Leif Eiriksson*» est dans une classe différente. Je suppose que ceux qui ont prêché en chaire, comme le député de Heaven, sont plus aptes à dire des paroles en l'air que les députés ordinaires.

Avant qu'on m'éloigne de mon sujet en parlant du nom du navire, j'allais demander au ministre si ce navire va être amené au chantier des *Marines Industries*, comme le *Patrick Morris*.

**L'hon. M. Pickersgill:** Oui, en effet. Il ira au chantier de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick.

● (7.20 p.m.)

**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria):** Je suis heureux de l'apprendre. Le ministre joue encore à cache-cache, dans une certaine mesure, mais de temps à autre, nous pouvons lui soutirer quelques renseignements. C'est parfait en autant qu'il ne s'agisse pas d'un autre *Patrick Morris*. L'auditeur général n'a pas prisé cette affaire. Il s'agissait d'un bâtiment d'occasion qui allait coûter \$1,200,000 puis, avec l'aménagement, \$1,250,000, mais quand on l'a finalement mis en service, il avait coûté \$3,960,000.